



EURALYS

Euralys Syndicat intercommunal
Acteur au cœur de l'eurométropole

103 rue de Lille, BP 20124, 59431 Halluin CEDEX
☎ 03 20 28 19 61 ☎ 03 20 28 19 62
contact@euralys.eu www.euralys.eu

Délibération n° 2016-9 du 9 juin 2016 portant consolidation des contributions communales pour 2016

L'an deux-mille-seize, le neuf juin, à dix-neuf heures et trente minutes, le Comité syndical d'Euralys Syndicat intercommunal s'est réuni en mairie de Comines, salons d'honneur, sous la présidence d'Alain Detournay.

Date de la convocation : 3 juin 2016.

Nombre de membres en exercice : 14.

Présents votants (12) :

- Alexandre Beeuwsaert, 1^{er} délégué de Bousbecque ;
- Annie Bosquart, 2^e déléguée de Bousbecque ;
- Alain Detournay, Président, 1^{er} délégué de Comines ;
- Jean-Claude Boutry, 2^e délégué de Comines ;
- Christophe Liénart, 1^{er} délégué de Deûlémont ;
- Emmanuel Wambre, 2^e délégué de Deûlémont ;
- Jacques Rémory, 2^e Vice-président, 1^{er} délégué de Linselles ;
- Yves Lefebvre, 2^e délégué de Linselles ;
- Jean-Jacques Veroone, 1^{er} délégué de Warneton ;
- Nicolas Déan, 2^e délégué de Warneton ;
- Jean-Gabriel Jacob, 1^{er} Vice-président, 1^{er} délégué de Wervicq-Sud ;
- Annie Deltour, 2^e déléguée de Wervicq-Sud.

Absents excusés (2) :

- Gustave Dassonville, 1^{er} délégué d'Halluin ;
- François Dedryver, 2^e délégué d'Halluin.

Présents non-votants (6) :

- Élodie Haquette, suppléante d'Alexandre Beeuwsaert, 1^{er} délégué de Bousbecque ;
- Martine Hoflack, suppléante d'Alain Detournay, 1^{er} délégué de Comines ;
- Pascal Legrand, suppléant de Jean-Claude Boutry, 2^e délégué de Comines ;
- Yvon Pétronin, suppléant de Jean-Jacques Veroone, 1^{er} délégué de Warneton ;
- Bernard Parez, suppléant de Nicolas Déan, 2^e délégué de Warneton ;
- Yvon Cornille, suppléant de Jean-Gabriel Jacob, 1^{er} délégué de Wervicq-Sud.

Délibération n° 2016-9 du 9 juin 2016 portant consolidation des contributions communales pour 2016

LE COMITÉ SYNDICAL,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts d'Euralys, notamment leurs articles 2 et 15 ;

Vu sa délibération n° 2015-23 du 15 décembre 2015 portant contributions communales pour 2016 ;

Vu sa délibération n° 2016-6 du 25 février 2016 portant budget primitif pour 2016, modifiée par sa délibération n° 2016-8 du 9 juin 2016 ;

Considérant que les recettes du budget d'Euralys comprennent notamment les contributions des communes membres ; que celles-ci sont fixées par le Comité syndical ; que ce dernier a déterminé leur montant provisoire pour 2016 par la délibération susvisée du 15 décembre 2015 ; qu'au regard du recensement des populations par l'INSEE de 2013 et du budget primitif modifié pour 2016, il y a lieu de consolider le montant des contributions pour l'exercice 2016 ;

Après avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité :

Article 1^{er}. — La contribution globale des communes membres d'Euralys pour 2016, qui comprend les contributions relatives à l'administration générale, la Mission emploi Lys-Tourcoing, le CLIC, le Relais enfance et le service des archives, s'établit comme suit :

	Population totale	Contribution globale	Adm. gén. 1,85 €/hab.	Emploi 2,97 €/hab.	CLIC 0,75 €/hab.	Relais enfance	Service des archives
Bousbecque	4 817 hab.	43 980,21 €	8 911,45 €	14 306,49 €	3 612,75 €	13 149,52 €	4 000,00 €
Comines	12 650 hab.	70 460,50 €	23 402,50 €	37 570,50 €	9 487,50 €		
Deùlémont	1 705 hab.	12 996,85 €	3 154,25 €	5 063,85 €	1 278,75 €		3 500,00 €
Halluin	21 099 hab.	54 857,40 €	39 033,15 €		15 824,25 €		
Linselles	8 306 hab.	65 413,94 €	15 366,10 €	24 668,82 €	6 229,50 €	13 149,52 €	6 000,00 €
Warneton	227 hab.	1 264,39 €	419,95 €	674,19 €	170,25 €		
Wervicq-Sud	5 189 hab.	34 971,74 €	9 599,65 €	15 411,33 €	3 891,75 €	6 069,01 €	
Total	53 993 hab.	346 609,06 €	99 887,05 €	97 695,18 €	40 494,75 €	32 368,05 €	13 500,00 €

Ces recettes seront imputées à l'article 74748 du budget de fonctionnement pour 2016.

Article 2. — Cette contribution globale est versée par les communes dès le mois de janvier 2016, en une fois ou, d'un commun accord entre Euralys et la commune concernée, de manière échelonnée durant l'année.

Transmis en préfecture le **16 JUIN 2016**

Acte certifié exécutoire à dater de ce jour.



Pour extrait conforme

Le Président,

ALAIN DETOURNAY